

Conseil Municipal du 10 juillet 2020 à 20H00

Compte-rendu

Présents : S. ABONNEAU, R. BEGUE, D. BOURGEOT, C. FAUCHER, A. FENDELEUR, A. FESSLER, F. FLORI, J. GASTON, S. HUMBERT, J. LAMBOLEY, S. PEQUIGNET, Y. REVERCHON,

Absents / Excusés : F. BESIN procuration à F. FLORI ; F. LAMBALOT, V. SCHAAF procuration à S. ABONNEAU.

Assistait : Mme Virginie GUILLAUME

Secrétaire de séance : Sandrine ABONNEAU

Délibération n°61/2020 1. **Désignation secrétaire de séance** : Madame Sandrine ABONNEAU est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

En préambule, Monsieur le Maire demande l'inscription d'une question supplémentaire à l'ordre du jour :

- Désignation des délégués au comité syndical de la Piscine d'Etueffont
Approbation à l'unanimité par les membres du Conseil.

Délibération n° 63/2020 2 **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Après lecture, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 30 juin 2020.

Délibération n°64/2020 3. **Délégation du Maire, compte rendu aux élus** : Suite à la délibération 25/2020 en date du 4 juin 2020 donnant délégation au Maire et l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises, les élus prennent note des décisions suivantes :

A) La Commune renonce à son droit de préemption urbain sur les parcelles suivantes :

- DIA transmise le 2 juillet 2020 par Me. TROUILLAT notaire à Rougegoutte
Parcelles : section AC numéro 273 contenance 1a 35 ca
Motif de l'exercice du droit de préemption : vente
Fait à Étueffont à la date sus indiquée et affiché le 2 juillet 2020.

- DIA transmise le 2 juillet 2020 par Me. Frédéric FRITSCH notaire à Héricourt
Parcelle : section A numéro 556 contenance 1ha 22a 55ca
Motif de l'exercice du droit de préemption : vente
Fait à Étueffont à la date sus indiquée et affiché le 2 juillet 2020.

B) Décision

- Décision 1/2020
Remboursement Groupama - 1061, 36 € - pour dégradation de mobilier urbain suite au sinistre au n°10 rue de Giromagny sur le garde-corps du ruisseau « la Maratte »

Délibération n°65/2020 4. **Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants au vue de l'élection des sénateurs du 17 septembre 2020** : Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à la nomination des délégués en vue de l'élection des Sénateurs. Il indique que les délégués sont au nombre de six (trois titulaires et trois suppléants). Il précise qu'une seule liste « Vivre ensemble à Etueffont » composée par Monsieur Rémy BEGUE a été établie.

Monsieur Alain FESSLER, Madame Céline FAUCHER et Monsieur Rémy BEGUE sont proclamés délégués titulaires et Madame Delphine BOURGEOT, Monsieur Julien GASTON et Madame Sabrina HUMBERT sont proclamés délégués suppléants.

Délibération n°62/2020

5- **Désignation des délégués au comité syndical de la Piscine** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Alain FESSLER et Madame Delphine BOURGEOT délégués pour représenter la commune au conseil syndical du Syndicat Intercommunal de Gestion de la Piscine Beatrice Hess.

Monsieur le Maire rappelle que la Piscine est une structure importante du village.

6. **informations diverses** :

- **Fleurissement** : le Conseil Départemental attribue une subvention de 1050 € à la commune pour l'obtention des 3 fleurs au concours des villes et villages fleuris. Cette somme sera reversée à l'association du Val Fleury.
Monsieur le Maire précise que le jury départemental, prévu en juillet ne passera pas cette année et que la commune conservera ses 3 fleurs.
- **Association des Maires de France du Territoire de Belfort (AMF 90)** : suite à l'élection le jeudi 9 juillet 2020 des membres du conseil d'administration de l'AMF 90, Monsieur Stéphane GUYOD, Maire de Meroux-Moval a été élu Président de l'AMF 90.
- **Point sur les actions menées depuis le début du mandat** :
 - Mise en place du CCAS
 - Messieurs Fabien FLORI et Julien GASTON, délégués à la sécurité, ont remis au Maire un 1^{er} rapport. Monsieur le Maire souhaite organiser début septembre une réunion plénière pour décider des travaux à programmer en priorité.
 - Le groupe de pilotage du Conseil Municipal Enfants s'est réuni. Des courriers ont été envoyés aux enfants. La 1^{ère} réunion du Conseil Municipal Enfants est programmée le 12 septembre si les conditions sanitaires le permettent. Elle se déroulera dans les locaux des éclaireurs de France « au champs du gravier ».
 - Monsieur Rémy BEGUE passe tous les jours vers les employés municipaux.
- **Intervention de Monsieur Rémy BEGUE** :
 - Il explique aux élus que l'aire de jeux vers la piscine a été fermée provisoirement pour effectuer des réparations sur les agrès.
 - Il a rencontré un représentant de la Communauté de Communes et de l'entreprise HUSSON car une modification du réseau pluvial est nécessaire sur le collecteur située Rue des Bois Sarclés et RD 12 (Grande Rue).
 - Il présente les premiers devis pour remplacer les portes à la Base de Loisirs et du local du centre APF mis à disposition de l'association du Pressoir.
Vu le devis élevé pour changer la porte du local au centre APF, Monsieur le Maire envisage de mettre d'autres locaux à disposition de l'association.

- Programmation d'une rencontre avec les pêcheurs et les chasseurs pour refondre le règlement de la Base de Loisirs (notamment les points « secours et sécurité »)
- Il souhaite féliciter le jeune employé communal pour son travail. Il se retrouve actuellement seul pour encadrer les vacataires suite aux congés et aux arrêts maladie des agents titulaires.

- Intervention de Madame Sandrine ABONNEAU :

Deux ateliers liés à la culture ont été programmés pour la rentrée 2020/21:

* ateliers "art floral" (2h) de septembre à mai seront animés par notre fleuriste Nathalie Jeannot. Des sessions mensuelles adultes et des ateliers enfants auront lieu au mille clubs.

Les inscriptions se font auprès de la fleuriste "aux senteurs du Fayé".

* ateliers "modelage" (3h) de octobre à juin seront proposés par Laurence Picardat, une artiste belfortaine. Ils auront lieu tous les mois au mille clubs pour les adultes. Des sessions parents/enfants seront animés pendant les vacances scolaires."

- Intervention de Monsieur Fabien FLORI

Mise en place, à l'automne 2020, d'ateliers ouverts à toute la population sur la sensibilisation à la sécurité routière et au code de la route, animés par Monsieur Philippe VAILLANT, moniteur auto/moto école à la retraite, spécialisé dans la formation sécurité routière en entreprise.

Les inscriptions se feront prochainement en mairie.

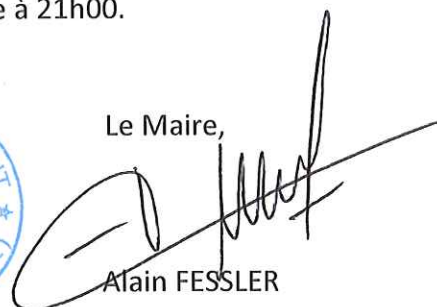
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

La Secrétaire de Séance


Sandrine ABONNEAU



Le Maire,


Alain FESSLER

